
RAPPORT MORAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LANA 06/04/2024

2023 : une année charnière entre les années COVID et l'année Olympique 2024

- Avec 27 912 licenciés au 31 août, la Nouvelle-Aquitaine est et reste la 3^{ème} Ligue de France, derrière les ligues Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.
- L'exercice 2023/2024 a bien démarré puisque nous avons enregistré 28 011 licenciés au 31 mars, mais nous n'avons pas encore retrouvé les 29 486 de 2018.
- Dans son rapport d'activité, Françoise Jeante nous détaille la répartition des licences par catégories et activités pratiquées.
 - o Les Masters représentent 43 % des licenciés.
 - o L'érosion progressive dans les catégories Cadets à Espoirs persiste.
 - o Il faut s'interroger sur les raisons de la baisse enregistrée chez les jeunes (Éveil Athlé, Poussins et Benjamins). Cette question mériterait une analyse dans chaque département.
- Nous nous étions donné 3 objectifs majeurs :
 - o **Réussir nos saisons sportives 2022/2023 et 2023/2024** avec des découpages et des organisations adaptés à notre territoire.
 - o **Tirer parti des différentes animations** qui vont jalonner les mois précédant les J.O.
 - o **Renforcer nos compétences** pour être prêts à accueillir de nouveaux pratiquants à la rentrée 2024.
 - o S'y ajoutait le **retour à l'équilibre financier**.

Les différents rapports qui vous sont aujourd'hui présentés précisent les activités menées et leurs résultats.

Dans ce rapport moral, je voudrais simplement souligner une série d'enjeux qui touchent nos structures et moyens de fonctionnement, nos formations, jurys et équipements, enjeux dont l'évolution impactera nécessairement les prochaines années.

1/ STRUCTURES ET MOYE DE FONCTIONNEMENT

2023 a commencé sur de nouvelles bases géographiques après la fermeture des bureaux de Poitiers et la réorganisation de l'équipe des salariés :

- L'équipe des cadres techniques a fortement évolué : départ de Thierry Vigneron que nous tenons à remercier pour tout le travail réalisé depuis de nombreuses années ; et évolution vers des fonctions nationales pour Bernard Mossant et Fabien Lambomez, Ludovic Martin, salarié de la ligue assurant la fonction Head Coach.
- Pour animer le territoire nous avons initialement imaginé 3 postes correspondant à 3 zones. Ce projet a évolué pour bénéficier du financement fédéral des 24 postes proposés par la FFA. Nous avons recruté le premier agent (Antoine Tabanou) sur la zone sud. Son champ d'intervention a ensuite été étendu à toute la LANA. Mais nous avons, arguant de notre superficie et nombre de licenciés, revendiqué un 2^{ème} poste sur les 24. Finalement, nous n'avons obtenu le financement que d'un demi-poste, mais décidé de créer un second poste à temps complet qui sera basé à Limoges.
- Cette organisation s'inscrit dans une stratégie de professionnalisation et mutualisation des moyens entre clubs, comités et ligue, stratégie initiée par la disparition progressive des cadres techniques mis à la disposition directe de la ligue.

2/ ANIMATION DU TERRITOIRE

- Notre mission prioritaire est d'organiser et faire vivre l'athlétisme en Nouvelle-Aquitaine, en premier lieu à travers toutes les compétitions, piste, running, marche nordique et athlétique.



- Le développement de notre sport passe également par toutes les actions de promotion spécifiques aux différents domaines de notre activité (Piste, Running, Marche Nordique, Sport Santé...). Ces actions vous sont présentées dans les rapports des différentes commissions : Challenge Marches Nordique et Athlétique, développement des Uni'Vert Trail, Défi Athlé Forme Santé, Marche Nordique Tour Patrimoine, Sport à l'école, Anim'plage...
- Notre développement passe aussi par notre partenariat avec les collectivités. Nous avons ainsi signé une convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les parcs régionaux de Nouvelle-Aquitaine ; et une convention avec la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la jeunesse du Sud-Ouest pour faire de l'athlétisme un moyen d'inclusion sociale. Ajoutons à ces actions, l'organisation de Job Dating et la participation au Salon Vivons Sport.
- Il ne faut pas nier les difficultés rencontrées par les départements et les clubs pour mettre en œuvre toutes ces actions de promotion. Nos clubs rencontrent en particulier des difficultés incontestables pour mener des actions en milieu scolaire. Avec le concours des salariés et des élus, la Ligue est soucieuse -les outils élaborés par la Commission Communication et Partenariat en témoignent- de faciliter la promotion de ces actions.
- Le contexte préolympique offre aujourd'hui des opportunités inédites. Des animations sont lancées au fil des mois par la FFA, les CROS et CDOS, mais aussi par des collectivités territoriales et des structures scolaire et universitaire, ou à l'initiative gouvernementale : « les 30' de sport par jour, grande cause nationale 2024 ». Il nous reste à en tirer parti pour dynamiser nos licenciés et en rencontrer de nouveaux.

3/ FORMATION

- La formation est une priorité. Nous avons constaté que la suppression du dispositif antérieur de prorogation pouvait conduire à une obsolescence des compétences.
Pour y remédier, l'ETR a relancé l'organisation de colloques pour les entraîneurs.
Pour les juges, des séances d'actualisation ont été organisées dans les départements volontaires.
- Le succès d'actions organisées avec le concours de départements est la confirmation que, dans notre vaste ligue, la décentralisation des actions est un enjeu majeur.
- Si à la rentrée 2024, des clubs renonçaient à lancer de nouvelles activités, ou si d'autres limitaient l'accueil de nouveaux licenciés par manque de compétences pour les encadrer, il serait dommage que ce soit du fait d'une insuffisance de formation. C'est pourquoi depuis plus d'un an nous avons fait de la formation des entraîneurs une priorité.
- Constatant depuis 2001, d'une part l'annulation de formations programmées, et d'autre part la non satisfaction de besoins de clubs, nous avons voulu favoriser la rencontre entre les besoins des clubs et l'offre de formation, et la réalisation de ces formations. Un recensement des besoins des clubs a été effectué en juillet et janvier.
Nous avons le regret de dire qu'à ce jour nous sentons un manque de volonté indéniable d'organiser les formations répondant aux besoins exprimés par les clubs.

4/ ORGANISATION DES JURYS

Notre système basé sur les quotas et pénalités a montré ses limites.

Nous constatons :

- Un sureffectif de juges
- Des quotas trop élevés
- Une détermination trop tardive des jurys
- Une prise en compte insuffisante des contraintes d'éloignement malgré la division par 2 du quota lorsque le club est situé à plus de 150 km.

J'étais de ceux qui avaient cru qu'en prévoyant l'exonération de pénalités pour les clubs qui auraient formé des juges niveau 2 avant le 31 juillet, il n'y aurait au final aucune pénalité à payer. C'était sans compter le manque de réactivité de certains clubs, les difficultés pour trouver des bénévoles volontaires et les lenteurs de nos procédures de formation.

Face à ce constat, il nous faut incontestablement redéfinir nos modes de gestion des jurys.

Il faut peut-être réfléchir à un système qui mobiliserait prioritairement les clubs proches du lieu de la compétition.

Si, comme certains le suggèrent, nous allions vers une professionnalisation des juges comme dans certains sports, nous serions probablement amenés à redéfinir le cadre économique de notre athlétisme (droits d'inscription individuels pour une compétition stade, recherche de public payant...).

5/ ÉQUIPEMENTS

- Remercions les collectivités territoriales qui nous ont permis ces 3 dernières années de mettre en service ou rénover des équipements.

- Nous avons aujourd'hui des stades dans un état de vétusté avérée et d'autres menacés de disparition (notamment en raison de la concurrence de sports collectifs).
- Les opérations menées ces dernières années nous ont montré que le délai de mise en œuvre des projets est souvent de 6 à 8 ans, de la recherche de financement à l'inauguration.
- C'est l'occasion de rappeler l'importance des diagnostics tripartites (Clubs résidents, propriétaires et CRES).
- 2023 aura été marqué par la pose de la première pierre et le lancement des travaux du stade couvert d'athlétisme à Limoges. Merci à tous les acteurs (notamment notre Directeur Sportif Michaël Bournazeix et les élus territoriaux) qui depuis des années se sont battus pour la concrétisation du projet.

6/ FINANCES

Les pertes de l'exercice 2022 (- 95 802 euros) nous avaient alertés et conduit aux mesures votées lors de l'AG du 10 juin dernier. Ces efforts ont permis de retrouver l'équilibre de nos comptes avec un résultat positif de 26 240 €.

Le contexte nous invite cependant à la vigilance.

Les aléas d'un exercice peuvent très vite inverser le signe du résultat.

- Remplacement progressif des cadres techniques mis à disposition par l'état par des entraîneurs financés par la Ligue
- Augmentation des coûts induite par l'inflation
- Coûts croissants des accès aux équipements
- Etc.

Pour diversifier nos sources de financement, des recherches sont entreprises pour créer des produits. C'est dans cette perspective que nous avons renforcé notre équipe Communication Partenariat. Dans le rapport d'activité et dans celui de la Commission Régionale Communication et Partenariat vous trouverez des précisions.

L'organisation d'événements est l'une des pistes, mais il faut éviter de concurrencer les sources de financement des clubs.

Je remercie les salariés et les élus qui ont été actifs et constructifs pendant cette année 2023.

Un grand merci à tous nos dirigeants, entraîneurs, organisateurs, bénévoles et partenaires institutionnels et financiers qui permettent à notre athlétisme Néo Aquitain de vivre et de se développer.

Une certitude : « Organiser contre, ou à l'insu des clubs et licenciés est une chimère. Il n'y a chance de réussite qu'avec et par les clubs et leurs licenciés ».

*Nous adressons tous nos **encouragements** aux athlètes qui se préparent aux J.O. et nous remercions leurs entraîneurs et dirigeants pour toute leur implication dans l'accompagnement de leurs athlètes.*

Bonne saison estivale 2024 à tous.

René Meyer

